



Agence immobilière en eurl

Par **Adam**, le **19/12/2009** à **17:45**

Bonjour,

Est ce qu'une agence immobilière en EURL peut vendre un bien qui lui appartient et toucher la commission agence?

Légalement parlant, est ce qu'une agence immobilière en EURL peut vendre un bien qui lui appartient et toucher la commission agence?

En gros, prendre des 2 côtés: agence et vendeur en même temps.

Merci pour votre réponse, cordialement.

Par **fabienne034**, le **20/12/2009** à **10:56**

Bonjour,

rien ne l'interdit !

pour tout savoir sur la vente immobilière:

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx